

XMP-Badge : l'innovation entre amis

PORTRAIT

Jacques-Charles Flandin (59), président du groupe XMP-Badge

« Comment écouter la voix des anges »

Coentrepreneur providentiel, le *business angel*, selon la dénomination courante inspirée de l'anglo-saxon, investit une partie de son patrimoine dans une société innovante, à laquelle il apporte aussi ses compétences et ses conseils. Créé il y a huit ans, le groupe XMP-BA fait peau neuve. Il étend ses activités à de nombreuses grandes écoles, sous le nom de XMP-Badge, tout en recentrant les polytechniciens sur *X-Angels*.

■ Le rôle de *X-Angels*, groupe X agréé par l'AX, est la promotion de l'entrepreneuriat parmi les polytechniciens sous forme de deux flux. D'une part, un flux de projets de jeunes polytechniciens, provenant le plus souvent des laboratoires de l'École ou des doctorants. D'autre part, un flux « d'anges du business », anciens élèves désireux d'apporter leur aide aux créateurs tout en utilisant intelligemment leur contribution au budget national.

Étendre au milieu naturel

L'idée s'étend facilement aux autres grandes écoles scientifiques, explique Jacques-Charles Flandin. Qu'il s'agisse des entrepreneurs ou de ceux qui les aident, l'important est de se retrouver entre gens honnêtes et qui partagent une même culture, celle de la « taupe ». Ils appartiennent à « l'écosystème » des grandes écoles scientifiques et techniques, selon la formule consacrée pour désigner le milieu naturel. Ce serait plus difficile avec des pharmaciens ou des médecins.

Et les écoles de commerce ? Leur organisation n'est pas aujourd'hui aussi structurée que la nôtre et nous sommes prêts à les accueillir. Ils peuvent nous apporter une vision complémentaire sur nos modes d'action.

Une histoire de portails

Le portail général destiné aux anciens des grandes écoles, qu'il s'agisse des créateurs d'entreprise ou des « anges » destinés à les aider, s'appellera XMP-Badge. Il donnera accès à d'autres portails

spécialisés par école, dont *X-Angels*. Naturellement, les polytechniciens pourront accéder directement à *X-Angels*. Le rôle principal du portail commun est de pouvoir être plus facilement référencé par les moteurs de recherche, Google par exemple.

X-Angels compte aujourd'hui 150 membres polytechniciens. XMP-BA, avec les anciens des Mines, de Centrale et de Supélec atteignait 175 membres. XMP-Badge devrait regrouper environ 400 membres à terme.

Choisir son nom

Il n'est pas facile de changer de nom lorsqu'on a déjà pignon sur rue. Le groupe XMP-BA (*X-Mines-Ponts Business Angels*), dérivé à l'origine de XMP-Entrepreneurs, est implanté et connu depuis de nombreuses années. L'extension à d'autres écoles implique à la fois d'élargir le patronyme et de préserver l'identité de chacun. La voie choisie a été de créer un nom fédérateur par extension du nom précédent, tout en recentrant chacun sur son école d'origine. Voici donc XMP-Badge pour tous (GE signifiant grandes écoles) et *X-Angels* pour les seuls polytechniciens, ainsi que Mines-BA, ou Ponts-BA (*), ou d'autres à venir.

(*) Le nom officiel est *Ponts Alliance-BA*.

X-Angels

Président :
Jean-Michel Yolín (65)
jean-michel.yolin@polytechnique.org

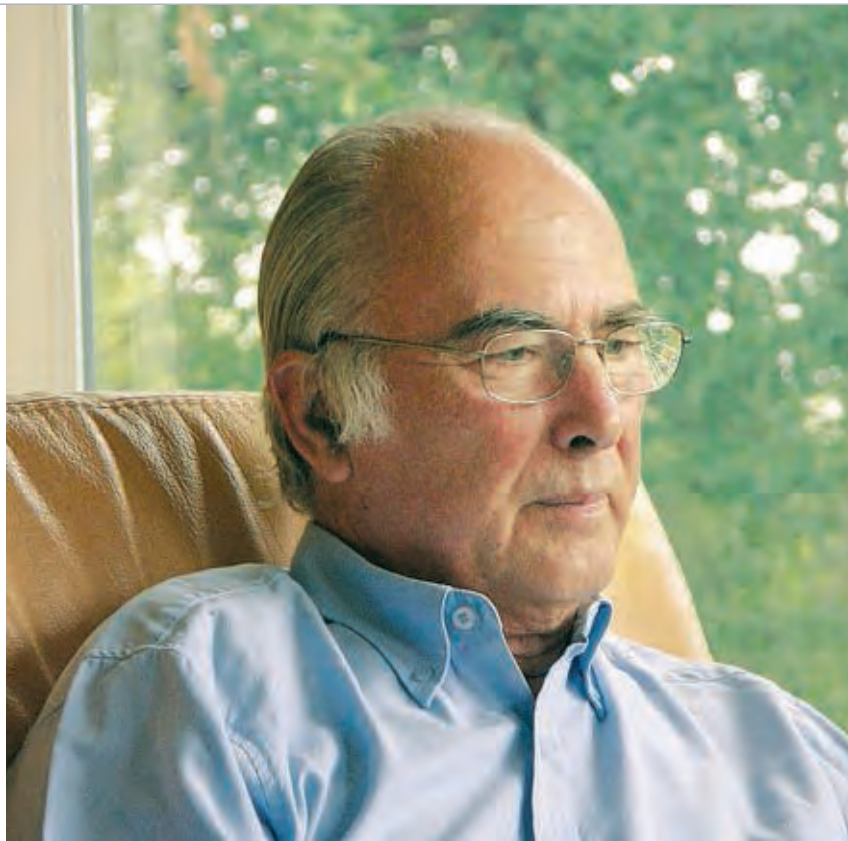
XMP-Badge

Président :
Jacques-Charles Flandin (59)
jcf@flandin.org
677, chemin de la Désirée
78520 Saint-Martin-la-Garenne
Tél. : 06 23 43 72 29

France Angels

Fédération des réseaux de *business angels*, France Angels regroupe un peu plus de 80 réseaux, en majorité géographiques, mais aussi thématiques ou culturels (comme X-Angels ou XMP-Badge).

Chaque année, en France, environ 300 entreprises sont aidées, avec un investissement moyen de l'ordre de 160 000 euros par projet.



D.R.

Jacques-Charles Flandin (59), après quelques années passées au Génie de Versailles, rejoint Philips, où il anime les études de marketing de circuits intégrés et semi-conducteurs. Il représente ensuite le groupe canadien Nortel, créant pour la circonstance ISC (*International Semiconductor Corporation*), en 1971, avec l'aide de son épouse, expérimentée en administration et finance.

Il revend en 2005 pour se consacrer désormais aux « anges du business ». Jacques-Charles Flandin est père de cinq enfants, tous créateurs de leur propre entreprise, et grand-père de sept petits-enfants. Il est membre du Comité éditorial de *La Jaune et la Rouge*.

Le montant de l'adhésion est de 200 euros. Diverses manifestations, dont il est régulièrement fait mention dans *La Jaune et la Rouge*, permettent simplement de susciter l'intérêt ou de proposer des projets concrets à des sponsors potentiels.

Deux clientèles

Nous nous adressons à deux types de clientèle, explique encore Jacques-Charles Flandin.

D'un côté, les « vieux », intéressés par des sujets techniques, bien introduits dans les milieux concer-

nés, relativement fortunés ou disposant d'un peu de temps et sensibles à l'idée d'un passage de relais vers des jeunes de même culture et de même esprit.

De l'autre côté, les « jeunes » qui souhaitent un accompagnement et des conseils plus larges que ceux que leur apporte leur environnement familial.

Des projets bien préparés

Avant d'être proposé aux anges potentiels, chaque projet est soumis à un Comité de validation qui décide

de son caractère recevable. Il est alors soumis à un *elevator-pitch*, littéralement « guichet dans l'ascenseur » (idée qui exprime de façon imagée qu'il faut savoir convaincre un décideur, rencontré de façon fortuite dans un ascenseur, pendant le bref temps de la rencontre). Il est ensuite communiqué éventuellement à un « instructeur ».

Ce dernier, qui n'est pas forcément lui-même un futur investisseur, décide ou non de présenter le projet aux adhérents sur le portail de l'Association.

Nous recevons actuellement 5 à 600 projets par an, précise Jacques-Charles Flandin. Le Comité en valide à peu près la moitié. Les filtres suivants ramènent le nombre à une quarantaine. En 2011, nous avons finalement soutenu 28 projets.

Souvent, nous procédons à des co-investissements avec d'autres réseaux.

Propos recueillis
par Jean-Marc Chabanas (58)

Faire bon usage de ses impôts

Diverses dispositions fiscales, périodiquement réajustées, permettent aux contribuables assujettis à l'impôt sur la fortune de déduire de cet impôt, ou de leur impôt sur le revenu, une partie des sommes qu'ils investissent pour aider les petites et moyennes entreprises.

En septembre 2012, on ne connaît pas encore les nouvelles dispositions.